



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 16 juin 2026

L'an 2026, le 16 juin à 19h45, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 12 juin 2026.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Sandrine PENE, M. François BESSON, Mme Laurette COMAS, M. Olivier ABRIAL, Mme Fabienne RAVET, M. Emmanuel PERRIN, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Sylvie DEBARD, Mme Annick PERRET, M. Eric PERRET, M. Ludovic VEYRET, M. Vincent MAURICE, M. Jean NICOLAS, Mme Patricia COLNOT, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Stéphane PERRAUD, Mme Audrey MICHEL, Mme Aurélie BOZONNET, M. Sébastien LAMOTTE, M. Bogdan GRAND, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Elodie MEREAUD

Excusés/absents : néant

Secrétaire de séance : M. Jean NICOLAS

Environnement – Présentation du projet de Bois d'Arche énergies

M. Stéphane PERDRIX, responsable du site « Bois d'Arche énergies » à Bresse Vallons, présente un projet de développement de l'unité de méthanisation, qui porterait la capacité maximale de traitement de 30 T/jour à 50 T/jour, sachant que la société compte se limiter à 40T dans la pratique. Des intrants davantage diversifiés (fumier, cultures d'hiver, sorgho, épis de maïs...) permettront de produire 30% de biogaz supplémentaire réinjecté dans le réseau GRDF. La création d'une fosse de stockage déporté à Polliat, alimentée par des lisioducs la reliant au site principal, acheminera le digestat au plus près des champs d'épandage et réduira les rotations de poids-lourds sur nos routes (2 900 km de trajets annuels).

La Préfecture sollicite l'avis de la Commune s'agissant d'un dossier relevant du Code de l'environnement. Les élus insistent sur la cohérence indispensable entre les plans d'épandage de Bois d'Arche et ceux des autres exploitations. Ils remercient M. PERDRIX de sa présentation. Le Conseil s'exprimera le 16 juillet après examen en commission environnement.

Administration – Comptes-rendus des 19 mai et 5 juin

Le Conseil les approuve à l'unanimité.

Finances – Budget général et transition énergétique

Compte financier unique 2025

Les volumes de fonctionnement ont peu évolué par rapport à 2024. On ressent l'inflation des prix du gaz (+26 k€), de la voirie (+35 k€) et des assurances (+10 k€). La dotation de solidarité rurale se bonifie, les locations du Château ont redémarré, le local professionnel « décoration » a été vendu (108 k€).

En revanche un exercice à forts investissements : la création du terrain sportif synthétique (1,1 M€), la réhabilitation du Château (458 k€), la réfection de la toiture en zinc et des éclairages du gymnase (265 k€), les rénovations de classes (38 k€), le changement du système incendie du Centre culturel (36 k€)... le plus

emblématique étant la Ruche (1,6 M€) dont il restera à régler les ultimes situations et à percevoir les subventions en 2026.

M. MAISONNEUVE souligne le haut niveau d'épargne de fonctionnement atteignant presque le million d'euros (3,131 M€ de recettes pour 2,133 M€ de dépenses), dû à un train de vie modeste, une gestion rigoureuse et l'implication des élus dans la modération des achats courants. Les nombreuses subventions obtenues (67% du financement de la Ruche) et le prêt-relais de 750 k€ souscrit en août, permettent, après financement des investissements, un report excédentaire de 678 k€ au budget supplémentaire 2026.

Budget supplémentaire 2026

Les BS viennent grosso modo injecter les résultats de clôture dans les budgets primitifs et ajuster certains postes. La ligne de voirie est abondée de 273 k€ sachant que le programme se phasera sur deux ans. 230 k€ financeront la rénovation énergétique visant à améliorer l'efficacité du bâti. Des lignes sont ouvertes pour de possibles travaux au tennis couvert (90 k€), à la maison Alban (36 k€), et le démarrage des enfouissements de réseaux (20 k€).

Budget annexe de la Transition énergétique

L'année 2025 s'achève sur un résultat certes positif (25 k€) mais amoindri à cause d'une baisse de production photovoltaïque, qui nécessitera de remplacer les onduleurs (environ 4 k€) et de réviser le remboursement de l'avance prévu en 2026 (normalement 27,5 k€).

En conclusion M. le Maire revient sur le taux d'épargne brute (33 %) remarquable par comparaison aux autres communes de la même strate démographique. La Collectivité est structurellement parée à affronter les effets ciseau de demain (inflation économique, baisse des dotations et recettes). Il regrette d'ailleurs la baisse annoncée des compensations de taxe sur le foncier économique (-20 k€) contrairement à ce que promettait le Gouvernement.

Après avoir délibéré le Conseil approuve le bilan immobilier, les comptes financiers uniques (M. le Maire quitte la salle le temps de ce vote), les affectations de résultats, et les budgets supplémentaires. Il décide également d'amortir le prêt relamping du SIEA sur quinze ans, et de rééchelonner l'avance du budget annexe sur plusieurs exercices.

Périscolaire-cantine – Révision des tarifs au 1^{er} septembre

Mme RAVET détaille les nouveaux tarifs élaborés par la commission. Ils augmentent d'environ 5 % consécutivement aux hausses des charges de personnel, à l'inflation énergétique (notamment gaz), et aux prix pratiqués par les fournisseurs. Le repas inscrit facturé d'un Attignati passe de 4,10 à 4,30€. La fréquence de révision, jusqu'ici tous les deux ans, pourrait devenir annuelle. Le décompte du périscolaire s'effectuera au quart d'heure pour donner suite à la forte demande des parents.

Le Conseil valide la nouvelle grille tarifaire en vigueur au 1^{er} septembre 2026. Elle sera publiée sur le portail enfance.

Autres délibérations

Le Conseil, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention LEADER au titre de la création de mobilités douces entre les pôles sportif, scolaire et associatif.
- Crée un emploi saisonnier municipal pour les besoins estivaux du service technique.
- Désigne Walter MARTIN titulaire, et Xavier MAISONNEUVE suppléant, à l'effet de représenter la Commune au sein de la Commission d'évaluation des charges transférées du Grand Bourg.
- Accepte de percevoir les redevances d'occupation du domaine public pour les chantiers et les ouvrages de distribution du gaz.
- Facture à une société les dégradations de voirie qu'elle a causées.

Rapports divers

M. BESSON

Après mise en concurrence et examen des offres, le marché de réhabilitation de voirie 2026/2027 revient au groupement Eurovia-Piquand pour 314 679,31 euros hors taxes. La partie signalisation horizontale est attribuée à Via system.

Mme COMAS

La Commune accueillera l'un des deux pôles d'appui à la scolarité (PAS) de la circonscription de Montrevel, un lieu destiné à recevoir les familles des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

M. PERRIN

Les élus ont rencontré les services du Grand Bourg en charge du Scot afin de partager les objectifs et étapes de la révision de notre PLU. Ils verront bientôt l'Agence départementale d'ingénierie.

Mme DEBARD

La salle fraîcheur de la Mairie ouvre aux habitants les après-midis dans ce contexte de vigilance orange canicule. Les écoles pourront se rendre au Centre culturel ou au Centenaire si besoin.

Mme PERRET

Programme du 14 juillet : *porte ouverte* de la Ruche à 16h30, fête à l'Espace Salvart dès 18h30, buvette et food-trucks, bal, feu d'artifice, *diffusion du match de Coupe du monde*.

Prochain conseil le 16 juillet.

Séance levée à 21h30

Le Secrétaire de séance,
Jean NICOLAS

Le Maire,
Walter MARTIN